

# PERMANENCE JURIDIQUE

CENTRE DE PLANNING  
FAMILIAL **FPS** DE SPA



J'aimerais **divorcer, me séparer** mais je ne sais pas par où commencer. Si je quitte le domicile, suis-je en tort ?

Je subis des **violences au sein de mon couple**. Quelles sont les implications d'une plainte ?

**Ma copine est enceinte**. Quels sont mes droits ? Mes obligations ?

Le père de mon enfant veut **le reconnaître sans mon accord**. Puis-je m'y opposer ?

Quelle est la différence entre **le SAJ et le SPJ** ?

Mon ex-conjoint ne paie pas la **pension alimentaire**. Que puis-je faire ?

J'ai **16 ans et je veux vivre seul**. Est-ce possible ?

**Ou d'autres questions liées au droit familial.**

**PERMANENCE JURIDIQUE AU CPF FPS**  
**CONFIDENTIELLES, GRATUITES ET SUR RENDEZ-VOUS**  
Rue du Waux-Hall 17 à 4900 Spa  
087/77 50 58 - [cpf.spa@solidaris.be](mailto:cpf.spa@solidaris.be)

Ed. responsable : D. Dauby, secrétaire générale des FPS, 36, rue Douffet - 4020 Liège  
Centre agréé et subventionné par l'AVIQ 8013 - Version avril 2018 (intemporel)

[www.solidaris-liege.be/cpf](http://www.solidaris-liege.be/cpf)